



### Zones exposées au dépassement de seuil indicateur Ln 62 dB(A)

- dB(A): décibel pondéré en acoustique
- < ou = 0 dB (A)
  - 0 à +5dB(A)
  - +5 à +10 dB(A)
  - > ou = à +10 dB(A)
  - Etablissement d'enseignement
  - Etablissement de santé
  - Mur anti bruit

### Carte des niveaux d'exposition au bruit la nuit (entre 22h et 6h du matin)

**Description de la carte :**  
Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE.  
Elle représente les niveaux sonores moyens issus exclusivement du bruit routier selon l'indicateur Ln.  
Le bruit ferroviaire, industriel et aérien n'apparaît pas sur cette carte.

**Avertissements :**  
Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme.  
Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

